

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Nogent-sur-Seine-defaut-electrique>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Nogent sur Seine : Défait sur le réseau de transport d'électricité**

14 janvier 2015

France : Nogent sur Seine : Défait sur le réseau de transport d'électricité

L'unité n° 2 s'est arrêtée automatiquement, le 14 janvier 2015, suite à un défaut sur le réseau de transport d'électricité de la centrale (ligne à haute tension 400 000 volts).

Ce que dit EDF :

L'unité de production n° 2 de nouveau à disposition du réseau électrique

17/01/2015

Le 17 janvier à 18h11, l'unité de production n° 2 de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine est de nouveau à la disposition du réseau électrique national.

Elle s'était arrêtée automatiquement, mercredi 14 janvier, suite à un défaut sur le réseau de transport d'électricité de la centrale (ligne à haute tension 400 000 volts).

Cet arrêt a permis aux équipes de la centrale d'anticiper des contrôles réglementaires sur des matériels situés dans le bâtiment réacteur.

Pour réaliser ce type d'essais réglementaires, l'unité de production n° 2 sera régulièrement mise à l'arrêt avant son arrêt programmé pour visite partielle (VP).

Les deux unités de production de la centrale de Nogent-sur-Seine sont à la disposition du réseau électrique national.

<https://energie.edf.com/nucleaire/carte-des-centrales-nucleaires/evenements-45961.html>

Arrêt de l'unité de production n° 2

14/01/2015

Le 14 janvier 2015 à 11h30, l'unité de production n° 2 de la centrale nucléaire de Nogent s'est

arrêtée automatiquement conformément aux dispositifs de sûreté et de protection du réacteur.

Les équipes de la centrale réalisent actuellement un diagnostic pour préciser les circonstances de cet arrêt.

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations.

Les pouvoirs publics et la CLI ont été informés de cet événement.

<https://energie.edf.com/nucleaire/carte-des-centrales-nucleaires/evenements-45961.html>